

## Conditions Générales de Vente – Professionnels

### **L&Co Services**

Version du 04/04/2026

#### **1. Objet**

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles **L&Co Services, De Carvalho Coraline**, entrepreneur individuel / micro-entrepreneur, immatriculée sous le numéro **SIREN 895032373**, dont l'adresse professionnelle est située **13 rue Louis Ferrand, 83000 Toulon**, fournit à ses clients professionnels des prestations de secrétariat externalisé, d'assistance administrative, d'organisation et de gestion administrative.

Les présentes CGV s'appliquent exclusivement aux clients professionnels, c'est-à-dire à toute personne physique ou morale agissant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou associative à finalité professionnelle.

#### **2. Champ d'application**

Les présentes CGV constituent le socle de la relation commerciale entre les parties. Elles sont communiquées à tout client professionnel qui en fait la demande et s'appliquent, sauf conditions particulières convenues par écrit, à l'ensemble des prestations réalisées par L&Co Services.

Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV par le client.

#### **3. Prestations proposées**

L&Co Services propose notamment, sans que cette liste soit exhaustive :

- Gestion administrative courante ;
- Tri et organisation documentaire ;
- Rédaction et mise en forme de courriers, comptes rendus et documents ;
- Suivi administratif ;
- Gestion d'agendas, mails et relances administratives ;
- Assistance administrative ponctuelle ou récurrente ;
- Toute prestation administrative convenue par devis.

Les prestations sont réalisées à distance et/ou sur site selon ce qui est prévu au devis.

L&Co Services n'exerce aucune mission relevant d'une profession réglementée réservée à un ordre professionnel ou soumise à habilitation spécifique.

#### **4. Commande et formation du contrat**

Toute prestation donne lieu à l'établissement préalable :

- Soit d'un devis ;
- Soit d'une proposition commerciale ;
- Soit d'un bon de commande accepté par le client.

La commande est réputée ferme et définitive à compter de la signature du devis, de l'acceptation écrite de la proposition commerciale ou de tout accord exprès du client par écrit, y compris par courrier électronique.

Un acompte de **30 %** du montant total de la prestation peut être demandé à la commande. Sauf mention contraire, l'exécution de la prestation débute à réception de cet acompte.

Les informations et documents nécessaires à la bonne exécution de la mission doivent être transmis par le client dans un délai raisonnable.

#### **5. Tarifs**

Les tarifs applicables sont ceux figurant sur le devis ou la proposition commerciale acceptée par le client.

Les prix sont exprimés en euros.

#### **TVA non applicable, article 293 B du CGI.**

Sauf mention contraire, les frais exceptionnels demandés par le client, les déplacements, impressions, affranchissements ou achats nécessaires à la mission peuvent être facturés en supplément, sur justificatif ou selon le forfait prévu au devis.

#### **6. Modalités d'exécution**

L&Co Services s'engage à exécuter les prestations avec diligence et professionnalisme, dans le cadre d'une obligation de moyens.

Les délais d'exécution éventuellement indiqués sont donnés à titre indicatif, sauf engagement exprès contraire.

L'exécution de la mission dépend notamment de la transmission, par le client, d'informations exactes, complètes et exploitables dans les délais nécessaires.

## **7. Obligations du client**

Le client s'engage à :

- Fournir l'ensemble des informations, documents et accès nécessaires à la réalisation de la prestation ;
- Vérifier l'exactitude des informations transmises ;
- Collaborer activement avec L&Co Services ;
- Respecter les échéances de validation lorsque la mission nécessite son retour ;
- Régler les factures dans les délais convenus.

Le client reste seul responsable du contenu, de la légalité, de l'exactitude et de l'usage final des documents ou informations qu'il transmet.

## **8. Conditions de paiement**

Les factures sont payables selon les modalités prévues au devis ou sur la facture.

À défaut de stipulation particulière, les factures sont payables à **30 jours à compter de la date d'émission de la facture.**

Le règlement peut être effectué par virement bancaire ou par tout autre moyen indiqué sur la facture.

## **9. Retard de paiement**

Tout retard de paiement entraîne de plein droit, sans mise en demeure préalable, l'exigibilité de pénalités de retard, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Le taux des pénalités de retard applicable est égal au **taux directeur de la Banque centrale européenne en vigueur au 1er janvier ou au 1er juillet, majoré de 10 points.**

Si les frais de recouvrement réellement exposés sont supérieurs à l'indemnité forfaitaire, une indemnisation complémentaire pourra être demandée sur justificatifs.

## **10. Acompte**

Un acompte de **30 %** du montant total de la prestation peut être demandé à la commande.

Sauf mention contraire figurant sur le devis ou la proposition commerciale, le démarrage de la prestation est conditionné à la réception de cet acompte.

En cas d'annulation par le client après validation de la commande, l'acompte versé restera acquis à L&Co Services, sauf accord exceptionnel contraire.

Lorsque la prestation a déjà commencé, les heures ou travaux déjà réalisés demeurent dus par le client.

## **11. Annulation, report et résiliation**

En cas d'annulation d'une prestation ponctuelle par le client après acceptation du devis :

- Si la prestation n'a pas encore débuté, l'acompte éventuellement versé reste acquis, sauf accord contraire ;
- Si la prestation a déjà commencé, les heures ou travaux déjà réalisés sont dus.

En cas de prestation récurrente ou de forfait mensuel, chaque partie peut mettre fin à la relation contractuelle selon les modalités prévues au devis ou, à défaut, avec un préavis raisonnable de **30 jours** notifié par écrit.

L&Co Services se réserve le droit de suspendre ou de résilier la mission en cas de manquement grave du client à ses obligations, notamment en cas de non-paiement, de défaut de coopération ou de transmission d'informations manifestement inexactes.

## **12. Responsabilité**

L&Co Services est tenue à une obligation de moyens et non de résultat.

Sa responsabilité ne pourra être engagée qu'en cas de faute prouvée lui étant directement imputable.

L&Co Services ne pourra être tenue responsable :

- Des conséquences d'informations incomplètes, erronées ou tardivement transmises par le client ;
- Des décisions prises par le client ou un tiers sur la base des documents préparés ;
- Des retards imputables au client ou à un tiers ;

- D'un dommage indirect, d'une perte de chance, d'une perte d'exploitation, d'une perte de chiffre d'affaires ou d'une atteinte à l'image.

En tout état de cause, sauf faute lourde ou dolosive, la responsabilité totale de L&Co Services, tous préjudices confondus, est limitée au montant effectivement payé par le client au titre de la prestation concernée.

### **13. Confidentialité**

L&Co Services s'engage à conserver strictement confidentielles les informations, documents, données et échanges portés à sa connaissance dans le cadre de la mission.

Cette obligation de confidentialité s'applique pendant toute la durée de la relation contractuelle et après sa cessation, sauf obligation légale de divulgation.

Le client s'engage également à ne pas diffuser les méthodes, documents commerciaux, propositions ou supports transmis par L&Co Services sans autorisation préalable.

### **14. Données personnelles**

Dans le cadre de certaines prestations, L&Co Services peut être amenée à traiter des données personnelles pour le compte du client professionnel. Selon la nature de la mission, L&Co Services peut intervenir en qualité de sous-traitant au sens du RGPD, le client agissant alors comme responsable de traitement.

À ce titre, L&Co Services s'engage à :

- Traiter les données uniquement pour les besoins de la prestation confiée ;
- Préserver leur confidentialité ;
- Mettre en œuvre des mesures de sécurité adaptées ;
- Ne pas conserver les données au-delà de ce qui est nécessaire à la mission, sous réserve des obligations légales ;
- Informer le client, dans la mesure du possible, de toute difficulté significative affectant le traitement.

Le client demeure responsable de la licéité des données transmises et des traitements qu'il confie à L&Co Services.

Selon la sensibilité de la mission, un accord de sous-traitance RGPD séparé pourra être prévu.

## **15. Propriété intellectuelle et documents**

Les documents, modèles, trames, supports, méthodes, propositions commerciales, outils ou contenus créés par L&Co Services restent sa propriété intellectuelle tant qu'ils n'ont pas été intégralement réglés.

Sous réserve du paiement complet des sommes dues, le client dispose d'un droit d'usage des livrables remis dans le cadre de la prestation, pour ses seuls besoins professionnels internes, sauf stipulation contraire.

Les documents, données et éléments fournis par le client demeurent la propriété du client.

## **16. Force majeure**

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable si l'exécution de ses obligations est retardée ou empêchée par un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

La partie concernée informera l'autre partie dans les meilleurs délais.

Si l'empêchement se prolonge au-delà d'une durée raisonnable, chacune des parties pourra mettre fin à la prestation sans indemnité, sous réserve du règlement des prestations déjà exécutées.

## **17. Preuve et échanges électroniques**

Les échanges par courrier électronique, les devis signés, validations écrites, bons pour accord, confirmations de commande et factures échangés entre les parties ont valeur probante au même titre qu'un écrit sur support papier, sous réserve de pouvoir être raisonnablement identifiés.

## **18. Droit applicable et juridiction compétente**

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, les parties s'efforceront de rechercher une solution amiable préalable.

À défaut d'accord amiable, tout litige relatif à l'interprétation, la validité, l'exécution ou la cessation des présentes CGV relèvera de la compétence des tribunaux du ressort du siège de L&Co Services, sauf règle de compétence impérative contraire.